

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Délégation à la sécurité routière

**Arrêté du 24 avril 2018 portant désignation des candidats admis à l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2017**

NOR : INTS1810346A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu l'arrêté du 23 août 1971 modifié relatif au brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 2016 fixant les dates de l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2017 ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2017 portant désignation des membres du jury de l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur pour la session 2017,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont déclarés admis à l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2017 les candidats dont les noms suivent :

M. ABID Rafad.  
Mme BEMATOL Laura.  
M. BENCHARAA Karim.  
Mme BERQOUCH Farida.  
M. BRUTEL Rémy.  
M. CHAPIN Sabri.  
M. DE ALBUQUERQUE Romain.  
Mme DUBICKI Marie-Ange.  
M. FOURNIE Marc.  
Mme ILARDO Flora.  
Mme LANCELOT Anne-Laure.  
M. LEMONNIER Benoît.  
M. ORUCOGLU Ali.  
M. PAPEGAEY Xavier.  
Mme PONTNEAU Marine.  
Mme SENDRA Agathe.  
M. SOUKAL Fouad.  
M. SZYCHIER Grégory.  
M. VAILLANT Olivier

Article 2

Le délégué à la sécurité routière est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 24 avril 2018.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le délégué à la sécurité routière,*  
E. BARBÉ